

Les frères Maristes rompent de façon officielle avec la Rive-Sud

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La corporation des frères Maristes de Québec a définitivement rayé le nom de Lévis, pour faire place à celui de Château-Richer, comme lieu de son siège social.

Une petite inscription, parue à cette fin, dans la

Gazette officielle, dernièrement, n'indique qu'un minime changement dans les statuts, mais n'est pas sans rappeler l'existence d'une communauté qui, comme d'autres, a vaillamment travaillé pour l'instruction et l'éducation de beaucoup de Québécois.

Là aussi, les effectifs diminuent graduellement, suivant

la règle générale faisant que très peu de jeunes acceptent maintenant de s'engager dans la vie religieuse.

Le frère Albert Moreau, directeur de la maison provinciale à Château-Richer, a signalé qu'il était normal de faire cette rectification dans les textes, puisque dans les faits, le siège social de la corporation n'est plus à Lévis

depuis plusieurs années déjà.

Il y a cinq ans, quand la corporation des frères Maristes de Québec a vendu l'école Champagnat, à Lévis, à la Commission scolaire Louis-Frédéric, elle avait déjà des effectifs très diminués sur la Rive-Sud. Le siège social était déjà déménagé dans l'ancien noviciat Mont Champagnat, à Château-Richer.

A Lévis, on ne trouve plus que huit frères Maristes, qui enseignent à l'école polyvalente et habitent dans une maison privée sise sur la rue Saint-Georges. Le scolasticat, qui se faisait autrefois à l'école Champagnat, fut d'abord transporté à Cap-Rouge, avant de disparaître complètement.

Accord de principe de la ville de Québec avec ses cols bleus

par Louis TANGUAY

La ville de Québec et le syndicat de ses cols bleus ont conclu une entente de principe pour le renouvellement de la convention collective de ces quelque 700 travailleurs.

Le nouveau contrat prévoit une augmentation moyenne des salaires de 12,45 pour cent, mais, selon un porte-parole de l'administration municipale, un réaménagement de certains bénéfices marginaux limi-

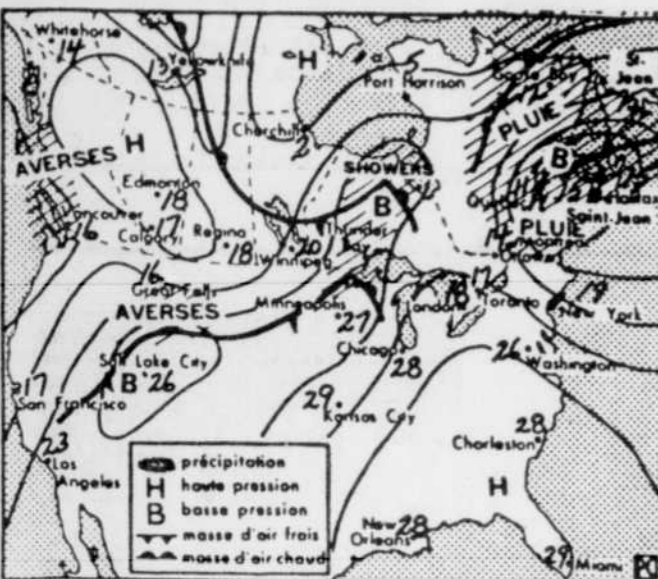
te à 11,4 pour cent la croissance de la masse salariale de la ville, pour respecter ainsi les directives de la loi anti-inflation.

Certaines primes seront augmentées comme celles de soir et de nuit, mais un congé disparaît du calendrier et deux autres prévus à des moments précis deviendront mobiles, ce qui doit permettre à la ville une économie importante en heures supplémentaires.

Le dernier contrat des cols bleus de Québec avait pris fin le 31 décembre 1975. La nouvelle entente doit couvrir une période de deux ans, mais les clauses à incidence monétaire redeviendront négociables au bout d'un an.

Du côté de la ville, on s'attend à ce que le contenu de cette entente soit approuvé par le conseil municipal, lors de sa séance de jeudi prochain.

la météo



températures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min	Max
Victoria	5	15
Edmonton	5	14
Calgary	-1	17
Saskatoon	1	18
Regina	2	19
Winnipeg	9	23
Toronto	3	12
Ottawa	2	9
Montréal	4	8
Québec	7	17
Fredericton	12	22
Saint Jean, N.-B.	9	16
Moncton	9	24
Halifax	6	13
Charlottetown	10	23
Chicago	7	23
Detroit	2	19
Boston	12	16
New York	6	12
Washington	6	16
Miami	22	28
Los Angeles	13	21
San Francisco	9	16
Acapulco	26	33
Barbades	24	29
Bermudes	24	27
La Havane	23	29

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Outaouais, Montréal et Laurentides: plutôt nuageux avec quelques averses et vents modérés de 30 kilomètres-heure avec des rafales de 50. Maximum 10 à 12. Aperçu pour demain: nuageux avec des éclaircies.

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques averses en matinée. Vents modérés. Maximum 10. Aperçu pour demain: plutôt nuageux.

Haute-Mauricie et Chibougamau: pluie se changeant en averses et vents modérés. Maximum 10 à 12. Aperçu pour demain: plutôt nuageux.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: nuageux avec pluie intermittente et vents par moments. Maximum 10 à 12. Aperçu pour demain: plutôt nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: nuageux avec pluie intermittente et vents modérés à forts. Maximum 8 à 10. Aperçu pour demain: nuageux avec des averses.

Lac-Saint-Jean: nuageux avec pluie intermittente et vents modérés. Maximum 12. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averses.

soleil

LEVÉ	COUCHER	DURÉE
4.04	19.21	15.17

marée

HAUTE	HAUTE	BASSE	BASSE
1h00	13h20	8h10	21h00

Régionale des Jeunes chambres de Québec: projet de désaffiliation

par Benoît ROUTHIER

La Régionale des Jeunes chambres de Québec se désaffiliera fort probablement de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français.

C'est ce qu'on peut déduire de la situation présente.

En effet, lors du congrès annuel tenu au début du mois, la régionale a adopté un vote de principe visant la désaffiliation.

Depuis les Jeunes chambres locales ont commencé à se prononcer

individuellement sur la question et les réponses ont déjà commencé à parvenir à la régionale.

Il y a une foule de raisons qui sont à la source de cette désaffiliation, de dire le vice-président Pierre Barthe. Il s'agit de façon évidente de problèmes entre le bureau de direction de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français et celui de la régionale.

Il y a relativement longtemps que le torchon brûle entre les deux niveaux.

Il y a quelques années, on s'en souviendra, il y eut entre autres le problème de la séparation d'avec les Canadian Jaycees, le pendant anglophone des Jeunes chambres.

M. Barthe nous a expliqué que ce n'est là qu'une raison bien lointaine et secondaire du désir de la régionale de se désaffilier de la fédération nationale. Mais il semble que le bureau de direction de la fédération aurait, jusqu'à un certain point, outrepassé son mandat en voulant refaire le lien avec les Canadian Jaycees.

LES MAILLOTS PLONGEANTS

De la coupe et des découpes à fleur de peau... des nageurs "à la une" qui moulent sur toute la ligne... en lycra supra-extensible... pour bronzer et nager sans contrainte!

De gauche à droite:

Noir et blanc en opposition comme l'ombre et la lumière du midi. Découpe empire et V plongeant à volonté. Tailles: 8 à 14, \$33.

Caillots en attache et découpes latérales pour un profil irréprochable. Plonge profondément en lavande, marine ou rouille, et du 30 au 36, \$41.

Suit le mouvement "serpent" en brun luisant, découvre profondément et coule en légèreté. Fines bretelles en collier. Tailles: 32 à 36, \$48.

simons
place de l'hôtel de ville / place sainte-foy

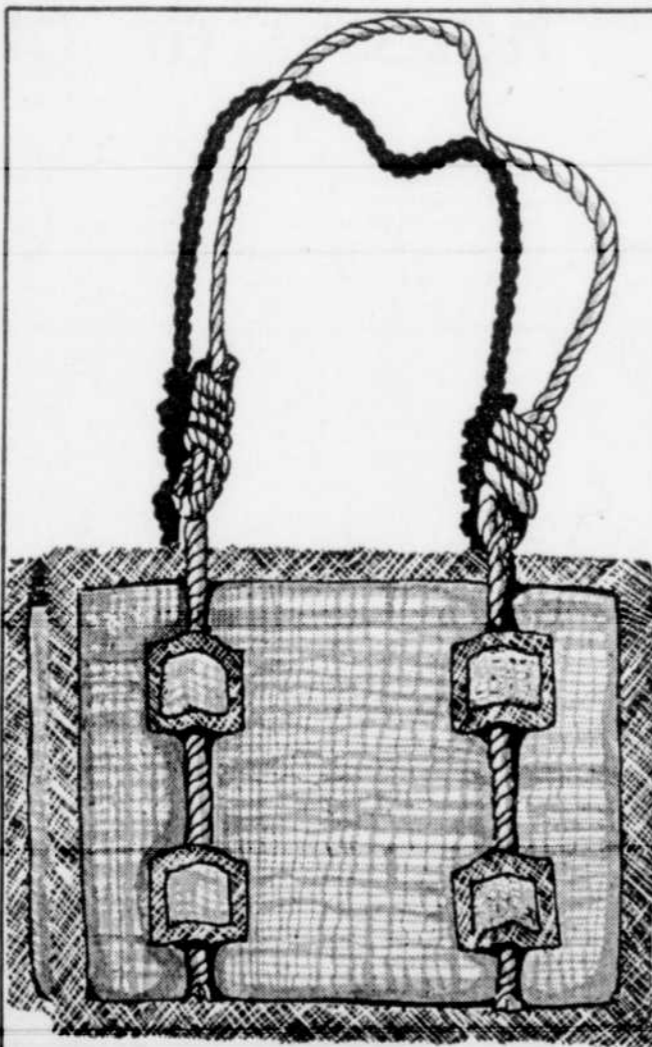


Mémoire sur la salubrité de la rivière Saint-Jean

FREDERICTON (PC) — Un mémoire a été remis hier à la Commission internationale des eaux limitrophes, suggérant la conclusion d'une entente canado-américaine fixant le degré de salubrité que devraient atteindre les eaux de la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Le rapport affirme que les deux pays devraient fixer des normes minimales de salubrité identiques pour chaque affluent et tributaire de cette rivière. Ce cours d'eau prend sa source dans le Maine, coule à travers le Nouveau-Brunswick, possède de nombreux tributaires au Québec et se déverse dans la baie de Fundy.

Le mémoire, préparé par un comité canado-américain, ne fixe toutefois aucun objectif sur le degré de salubrité des eaux.



LE SAC RABANE

fait main

Notre importation exclusive fait large part à la rabane et au cordage marin qui accompagnent si bien maillots et robes de plage. Se promène aussi en ville, très naturel et joyeusement doublé. \$18.

simons
place de l'hôtel de ville / place sainte-foy

VACANCES SUNFLIGHT
à l'Agence de Voyages

Sears

Ft. Lauderdale
FLORIDE

1 semaine à partir de \$263 p.p.

Départ de Montréal les dimanches du 4 avril au 12 décembre, chambre double, petit déjeuner continental.

TÉLÉPHONÉZ AU NUMÉRO CI-DESSOUS ET DEMANDÉZ LE COMPTOIR SUNFLIGHT.
529-9073
Place Fleur de Lys
Dites "Portez à mon compte"
Permis No 75-01-50-461

la contemporaine

Injonction probable pour le transport scolaire Chauveau

Le salaire des chauffeurs serait réduit

par Jacques DALLAIRE

Le juge Paul Miquelon de la Cour supérieure de Québec a pris en délibéré, hier, la requête en injonction scolaire Chauveau et les cinq commissions scolaires qu'elle dessert, visant à mettre fin aux journées d'étude entreprises le 11 mai dernier par les 167 chauffeurs syndiqués de la compagnie.

Le juge Miquelon doit rendre sa décision aujourd'hui et tout indique, comme il l'a lui-même souligné, après avoir entendu les représentations de droit et le témoignage du secrétaire-trésorier et principal administrateur de la société de transport, M. Jos Farrah, qu'elle ne sera pas favorable aux travailleurs.

Le juge Miquelon a fait peu de cas des objections de la défense, qui alléguait qu'il appartenait plutôt au procureur général de la province, au sens du code du travail, et non à la cour supérieure d'intervenir dans cet

te cause, étant donné qu'il s'agit d'un conflit touchant le secteur public.

Le président du tribunal s'est lancé dans une longue diatribe sur le climat social perturbé qui sévit au Québec, invitant la trentaine de chauffeurs présents dans la salle de délibérations à "retrouver" leur sens du devoir ou à se chercher un emploi ailleurs s'ils ne sont pas heureux de leur sort.

M. Miquelon a dit ne pas comprendre qu'aux États-Unis les travailleurs retournent sur-le-champ à leur travail quotidien quand le président au pays l'ordonne, alors qu'au Québec, on semble s'acharner à défier la loi.

Il a incité les chauffeurs à reprendre le collier dès aujourd'hui, parce qu'ils devront travailler pendant des années avant de "reprendre" l'argent qu'ils perdent depuis le 11 mai.

M. Miquelon en a profité pour faire état des époques difficiles que les

gens de sa génération ont traversées (il a 75 ans et prendra sa retraite bientôt, a-t-il répété à quelques reprises hier), notamment la fameuse crise économique de 1929.

Une fois la cause entendue, M. Jos Farrah a laissé savoir, au cours d'un entretien dans les corridors du palais de justice qu'il avait l'intention de rabaisser les salaires de ses employés, les ramenant de \$138.91 brut par semaine à \$125, précisant que les offres qu'il a faites jusqu'à maintenant ne tiennent plus.

Comme il l'a expliqué devant le tribunal, M. Farrah avait droit, en septembre 1975, à une indexation de 11,13 pour cent de tous les contrats de transport qu'il détient dans la région de Québec depuis 1974. Mais il a décidé de contester cette indexation le 4 mai dernier, devant la Commission des transports du Québec, ne la jugeant pas suffisante dans son cas.

Or, dans l'attente de la décision de

la commission, il a néanmoins versé à ses employés syndiqués une augmentation de 11,13 pour 100 et ce, dès septembre 1975, portant ainsi leurs salaires bruts de \$125 à \$138.91 par semaine, quelle que soit l'ancienneté.

Comme il a contesté l'indexation prévue pour 1975 et que la Commission des transports n'a pas encore rendu jugement, il n'a encore rien perçu du ministère des Transports, habilité à verser les montants d'indexation aux transporteurs scolaires.

Les 167 chauffeurs syndiqués de la Société de transport Chauveau ont non

seulement droit à une augmentation de salaires de 11,13 pour 100 depuis septembre dernier, tel que prescrit par la loi, mais en vertu d'ententes "parallèles" à leur convention collective signée à l'automne 1974, ils doivent toucher un rajustement de 4,87 pour 100 comme compensation pour la hausse du coût de la vie, en outre d'une augmentation de 13 pour 100 (\$15), rétroactive à septembre dernier, ce qui porterait leur salaire à \$160 par semaine.

Le "hic" dans toute cette affaire, c'est que leur patron conditionne ces ententes à la décision que doit rendre

sous peu la Commission des transports, c'est-à-dire que si la commission ne lui accorde pas tout ce qu'il réclame, M. Farrah ne versera pas à ses employés syndiqués tout ce qu'ils demandent!

Une autre assemblée générale des syndiqués est prévue pour aujourd'hui en début d'après-midi, alors que les membres décideront s'ils retournent ou non au travail à la suite de la décision du juge Miquelon et aux nouvelles propositions patronales qui pourraient leur être faites.

Nouvelles offres de la CTCUQ à ses conducteurs

par J.-Jacques SAMSON

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) devait déposer, en soirée hier ou tôt ce matin, un nouveau projet de contrat de travail pour ses 450 chauffeurs syndiqués, affiliés à la Fédération des services publics (CSN) et ces derniers se prononcèrent au cours de la nuit de samedi sur l'acceptation ou le rejet de cette offre globale.

Les chauffeurs à l'emploi de la CTCUQ ont menacé de recourir à la grève à 3h lundi si une entente n'intervient pas d'ici là. La convention collective des chauffeurs est expirée depuis le 31 décembre 1975. Le contenu de la dernière offre patronale ne sera pas divulgué avant l'assemblée générale des syndiqués. Ces consulta-

tions ont été tenues jusqu'à maintenant à huis clos.

Cconciliation

Selon le négociateur syndical, M. Joseph Biedron, la séance de conciliation de mardi, la quatrième en moins d'une semaine, n'a permis "qu'un léger débrayage sur les clauses mineures" encore en suspens. M. Biedron affirme que les représentants de la commission ont avisé la partie syndicale qu'ils considéraient que les négociations étaient terminées et qu'une rencontre au sommet devait être convoquée avant le dépôt de nouvelles propositions.

"On a feuilleté seulement les documents sur les points en litige", a

repris M. Biedron. Il s'agit des clauses salariales, des mesures disciplinaires imposées aux chauffeurs en vertu d'un système de points de démerite, des congés fériés et du fonds de pension.

Salaires

Les chauffeurs de la CTCUQ réclament la parité salariale avec leurs collègues de la ville de Montréal. Ces derniers perçoivent depuis le 1er janvier, \$6,26 l'heure et recevront, le 1er juillet, \$6,90 l'heure. Le salaire actuel d'un chauffeur de la CTCUQ est de \$5,55.

Le rattrapage revendiqué entraînerait une augmentation de l'ordre de 18,5% pour la première année du nouveau contrat de travail.

Etude en vue de réorganiser le transport sur la Rive-Sud

Par Gilles PEPIN du bureau du Soleil

LEVIS — Une étude est entreprise, cette semaine, en vue de la réorganisation du transport urbain sur la Rive-Sud. La firme Vandry, Jobin, Gravel, Falardeau et Associés, de Québec, qui a été chargée de ce travail par le ministère québécois des Transports, a pour première mission de consulter les usagers.

M. Jean Cauchy, conseiller municipal à Lévis et président du comité intermunicipal de transport en commun, a précisé au SOLEIL qu'en vertu d'un contrat, qui a été octroyé en effet par le ministère et approuvé, au début de cette semaine, par le Conseil du Trésor, la firme mentionnée aura trois mois et demi pour s'acquitter du travail.

fortement invitée à collaborer, a-t-il ajouté.

Les consultants profiteront en plus de la coopération de M. Michel Auger, président de Autobus Lévis Inc., firme qui assure depuis longtemps le transport en commun sur le territoire.

Le plan de transport serait donc complété en septembre prochain. A l'aide de ce travail, a mentionné M. Cauchy, le comité intermunicipal, en collaboration avec le ministère des Transports, va préparer des plans et devis en vue de la publication d'un appel d'offres.

On sait qu'en vertu d'un projet de loi déjà annoncé par le gouvernement provincial pour la présente session, l'entreprise privée sera privilégiée. Quoique la corporation, prévue pour

succéder à l'actuel comité intermunicipal, aura suffisamment de pouvoirs pour acquérir des véhicules, si elle le juge à propos à la suite d'un appel d'offres, et assurer elle-même tout le service du transport urbain.

Pour prévoir cette éventualité et en pensant surtout aux transformations que devra subir le comité, les membres de celui-ci ont désigné M. André Ouellet, gérant municipal à Lévis, à la gerance provisoire dudit comité. M. Ouellet assurera le lien entre le comité intermunicipal, d'une part, les consultants et le ministère, d'autre part, puis du nouveau comité consultatif formé principalement du président Jean Cauchy et de deux spécialistes du ministère, M. Germain Arès, pour l'administration, et M. Jacques Vuille, pour l'aspect technique.



Le Soleil, Raymond Lavoye

Ces caisses remplies de médicaments sont parties hier après-midi à destination du dispensaire de Sigouneau, près de Port-au-Prince, en Haïti.

Aide médicale d'un organisme québécois aux pays défavorisés

par Anne-Marie VOISARD

202 caisses de médicaments et d'équipement hospitalier, pesant plus de 28.000 livres, quittaient Québec, hier, à destination de Haïti.

Collaboration-Santé internationale, un organisme sans but lucratif qui a son siège à Québec, est responsable de cet envoi qui permettra notamment de soigner des tuberculeux et de meubler en lits d'hôpitaux certains dispensaires où l'on ne dispose présentement que de paillasses.

D'où viennent ces lits et ces médicaments? Qu'est au juste Collaboration-Santé internationale?

La famille Castonguay

Au départ, on retrouve Mme Jeanne Castonguay, mère de l'ancien ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, et mère de Mlle Andrée Castonguay, infirmière missionnaire-laque au Lesotho, dans le sud de l'Afrique.

Mme Castonguay cherchait un moyen de venir en aide à sa fille. Elle était en contact avec le père Célestin Marcotte qui lui aussi voulait aider les missionnaires en difficulté. "C'est à ce moment, dit-elle, que Claude est intervenu".

En fait, la participation de M. Castonguay a consisté à établir avec les hôpitaux du Québec un protocole d'entente de façon à ce que ceux-ci envoient tous les surplus de médicaments et le matériel désuet à l'organisme maintenant incorporé sous le nom de Collaboration-Santé internationale.

Tout ceci se passait en 1969. Depuis ce temps, on a aidé 310 dispensaires répartis dans 40 pays.

Mme Castonguay est toujours membre du conseil d'administration, tandis que le père Marcotte, capucin, est coordonnateur. C'est dans des locaux appartenant à la communauté que sont d'ailleurs stockés médicaments et pièces d'équipement, au 500, 8e Avenue.

Une religieuse pharmacienne, sœur Marie Laberge, ancienne directrice de l'hôpital de la Miséricorde, voit à la classification des médicaments. "Aucun narcotique n'est envoyé", tient à préciser le Dr Nelson Turmel, président du conseil d'administration.

Fait à noter, plusieurs membres du conseil d'administration sont soit médecins, soit administrateurs d'hôpitaux. Le ministère des Affaires sociales est aussi représenté par deux de ses fonctionnaires. De cette façon, les contacts entre hôpitaux et médecins s'établissent facilement. D'ailleurs, en plus des hôpitaux, 700 médecins envoient à titre individuel tous leurs surplus de médicaments à Collaboration-Santé internationale.

Des sermons profitables

L'argent n'est pas non plus à dédaigner et, à ce niveau, les sermons du père Marcotte sont profitables. Le Dr Turmel nous dit aussi que, advenant un besoin particulier, il peut toujours compter sur un réseau de généreux donateurs.

Contrairement à beaucoup d'autres organismes, Collaboration-Santé

internationale ne fait pas cependant de porte-à-porte. De plus, aucune somme d'argent n'est envoyée à l'étranger. Les dons ainsi recueillis servent plutôt à acheter du matériel ou encore, bien qu'on puisse souvent compter sur du bénévolat, à payer le transport.

Sont aussi rémunérés, les douze étudiants qui, durant l'été, parcourent le Québec afin de sensibiliser médecins et autres professionnels de la santé à la Collaboration-Santé internationale.

Signalons enfin que tout dispensaire ou hôpital, qui en a besoin quelles que soient la race, la religion ou les options politiques de ceux qui y vivent, est susceptible de recevoir de l'aide. Une seule restriction, les dons doivent passer par l'intermédiaire d'un Canadien qui se rend responsable de leur acheminement.

BEAU LOCAL A LOUER
1200 à 5000 pi. ca. de planchers. Rez-de-chaussée, face à deux rues.
Corré Jacques-Cartier
524-2869

TERRAIN A VENDRE
Pour commerce ou développement, 20 arpents longueur par 2 1/2 arpents de large. Situé à la sortie de la route 20, côté nord de Ville-Marie, Beaumont, Côté Bellechasse.
Tél.: (418) 887-3426

BUREAUX A LOUER.
Lévis, grands locaux variés de 400 à 3000 pi. 2e étage, 2000 pi. sous-sol. Air climatisé. Idéal pour médecins, dentistes ou autres professionnels. Libre fin juin, juillet. Appelez nous vite.
(418) 426-3024 ou 833-1264

A LOUER
ENTREPÔTS - BUREAUX
Locaux industriels et commerciaux
ROUSSIN & FRÈRES INC.
Informations: 651-9443

CLOTURES
• Maillons vinyle galvanisés aluminium, bois.
• Installation si désirée
CLOTURE ORLEANS LTEE
849-2465

TON TOIT COULE ?
ESTIMATION GRATUITE
AQUILON CONS. INC.
COUVREUR - 849-5608

SABLE POUR PISCINES
842-5053

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Actif supérieur à \$800 millions

Obligations de 5 ans
Minimum \$500

10 1/2%
Intérêts payés semi-annuellement

10 3/4%
Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (M. J. Arsenault)
Frais vrés acceptés (Mme L. Brulotte)
Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock, Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Amende de \$100 au maire de Ste-Louise pour possession de plants de cannabis

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Pour possession d'une vingtaine de plants de cannabis trouvés dans un jardin atten-

nant à sa résidence et d'une quantité de 850 grammes de marijuana saisie à son domicile, le maire de Sainte-Louise, dans le comté de L'Islet, M. Paul Lemieux, a été condamné, hier, à \$100 d'amende et aux frais des

procédures, ou à défaut de payer, à 15 jours de prison.

C'est en l'absence de l'inculpé, présumément hors du pays et défendu par son frère, l'avocat Robert Le-

mieux, de Sept-Iles, que le juge Jean-Paul Bérubé, de la cour des sessions de la paix, a prononcé ce verdict, au palais de justice de Montmagny.

La cause remontait à no-

vembre 1975 et faisait suite à une longue enquête qui avait nécessité la participation d'une dizaine de membres de la Gendarmerie royale et de policiers de la Sûreté du Québec, sous la directive de l'agent Rénéald Beaulieu, de Rivière-du-Loup.

Lors de sa comparution au début de décembre dernier, le maire de Sainte-Louise avait enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. Deux requêtes en cassation des procédures ont été rejetées. Au procès commencé le 23 avril dernier, puis reporté au 19 mai, le procureur de la couronne, Me Louis Paquin, de Montmagny, a appuyé sa

preuve de déclarations de dix témoins. Par contre, Me Robert Lemieux, sans présenter de témoin en défense, a restreint son intervention à des requêtes de rejet de l'acte d'accusation pour de présumées irrégularités rejetées par le juge.

Il s'agissait d'une part d'une prétention que le libellé de la plainte était incomplet, parce qu'on n'aurait pas précisé le nombre des plants de cannabis concernés et d'autre part, que la procédure judiciaire devait être annulée du fait de retards à signifier les certificats d'analyse des exhibits saisis et déposés en preuve.

Un autre conseiller municipal de Sept-Iles est envoyé à son procès

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Un troisième conseiller municipal de Sept-Iles, M. Ghislain Fournier a été envoyé à son procès, hier, à l'issue d'une enquête préliminaire instituée relativement à une affaire de comptes de dépenses, en marge du dernier congrès de l'Union des municipalités du Québec.

M. Fournier, contre qui pèse une accusation de tentative de fraude au montant de \$314,55, a décidé, après avoir retenu les services d'un nouveau procureur, soit Me Richard Grenier, de Québec, de modifier son option et d'être entendu par un juge seul au lieu d'un juge et 12 jurés. Le juge Yvon Mercier a fixé "pro forma" au 21 juin prochain la date du procès de M. Fournier.

Par ailleurs, "devant une absence totale de preuve", le juge Mercier a libéré le conseiller municipal Arthur Lévesque et a cassé la plainte de fraude portée contre lui.

La veille, après les enquêtes préliminaires, les conseillers Alban Blanchard et Claude St-Pierre, respectivement accusés de 43 et 12 chefs de fraude, de fabrication et d'usage de faux documents, ont été envoyés à leurs procès qui s'instruiront à l'automne, lors du prochain terme des assises.

Toutefois ces affaires font suite au dernier congrès de l'UMQ tenu à Québec, les 1er, 2 et 3 octobre, et où les

conseillers municipaux poursuivis ont dépensé de \$703,61 à \$1.062,05, selon les documents qu'ils ont produits.

Une enquête a été ouverte, et une quarantaine d'agents de la Sûreté du Québec ont effectué 16 perquisitions, à la mi-février, pour saisir des liasses de documents relatifs à ce congrès.

Si quelques centaines de personnes se massaient dans l'hôtel de ville pour assister à des assemblées du conseil, l'hiver dernier, alors que le sujet occupait l'actualité locale, à peine une trentaine de personnes ont assisté à la comparution des conseillers, le 26 avril dernier, et aux enquêtes préliminaires, hier et midi.

Montréalais passible de 700 ans de prison

Un Montréalais passible d'environ 700 ans de prison (si purgé non concurrentement) s'est retrouvé hier devant le juge en poussant toutefois la "condescendance" jusqu'à dispenser la cour de la lecture à haute voix des plaintes portées contre lui.

Michel Joyal, un mécanicien de 30 ans, faisait alors face à 49 chefs de fraude commises en 1975 aux dépens de firme "Chargex", chacun d'eux étant passible d'une peine de 14 ans de détention; de 8 chefs de vols d'automobile, passible de 10 ans, chacun; d'utilisation de faux, passible de 14 ans; de vol et recel, crime passible de 10 ans; de vol par effraction dans un bureau du gouvernement, acte passible de 14 ans de prison...

chargées aux dépens de "Chargex", auraient été faites au moment d'achat de marchandises ou d'essence dans des stations-services, au moyen d'une carte de crédit appartenant à une autre personne.

Comparaisant devant le juge Paul Roy, l'individu a demandé à être jugé par un juge assisté d'un jury et a nié sa culpabilité. Comme le greffier lui demandait s'il voulait s'entendre lire à haute voix le libellé de chacun des 60 chefs d'accusation portés contre lui, l'homme crut nécessaire d'insister: "Non, non, ça ne vaut pas la peine. Je vous en dispense."

Dans la majorité des cas, les crimes reprochés auraient été commis dans la région de Trois-Rivières et de Tracy. Certains auraient même été commis à Saint-Apollinaire, à Bernières et à Sainte-Foy. Les fraudes com-



CIL
elle reste belle longtemps.

CIL
elle reste belle longtemps.

Decorations MURATEK
272 est, St-Joseph / 524-4625

La publicité vous aide à choisir

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA



Monsieur, Vous êtes cordialement invité à venir visiter ma boutique au 359, RUE DE LA COURONNE.

Vous y trouverez un grand choix de complets et ensembles Safari, offerts dans un vaste assortiment de couleurs. Je possède 25 années d'expérience dans le domaine de la mode masculine. Vous ne trouverez meilleure coupe nulle part ailleurs, car nos prix sont imbattables!

QUALITÉ, SERVICE, BAS PRIX... une visite vous convaincra.

Charles Giguère
Boutique Charles Giguère
CONFECTION POUR HOMMES
359, de la Couronne, Qué.
Tél.: 522-6001

30% DE RABAIS

sur la porcelaine anglaise AYNLSLEY

du 20 MAI au 5 JUIN

Red Durham



Cottage Garden



Henley



Pembroke



Onyx



Golden Crocus



Spring Crocus



Voici l'occasion de vous procurer cette fine porcelaine dans ces 7 motifs populaires!

Couvert de 5 pièces (grande assiette, assiette à déjeuner, assiette à pain et beurre, tasse et soucoupe). Sept décors au choix.

Décor	Prix courant	Prix réduit
Red Durham	\$47.95	\$33.55
Cottage Garden	39.95	27.95
Henley	47.95	33.55
Pembroke	47.95	33.55
Onyx	52.95	37.05
Golden Crocus	29.95	20.95
Spring Crocus	29.95	20.95

(Offerts également à la pièce)

30% de rabais

... non seulement sur les couverts, mais aussi sur toutes les pièces dans ces 7 motifs populaires d'Aynsley offertes en solde. Cafetière, sucrier, pot à crème et assiettes de dimensions variées.

Vente exclusive chez

BIRKS
JOAILLIERS

16, de la Fabrique
692-3822

Place Québec
529-0231

Place Ste-Foy
653-4035

INSTALLATION

RADIOS ET STEREO

MINIBUS, AUTO, AUTOBUS
CAMION, PICK-UP,
4 X 4, CAMPER.



**PAR DES EXPERTS
SERVICE GARANTI**
En vedette les produits:

AUTOMATIC RADIO



Renseignez-vous au sujet de la meilleure garantie qui soit dans le domaine des radios et stéréos pour automobiles.

Nous installerons le radio ou le stéréo convenant à la marque et au modèle de votre voiture.

Avant de signer le contrat d'achat de votre voiture, informez-vous!

Maintenant dans un nouveau local plus vaste

Ballard
AUDIO STEREO INC

2136, rue Brantley
St-Foy, Qué.
683-2171

Egoument
Place Laurier
651-5212



Le cliquetis sonore des bracelets en or

Achetez-lui un bracelet chez Birks. Large, étroit, rondet ou ovale, toutes les femmes adorent les bracelets en or.

Pour l'homme, c'est un cadeau facile à acheter, c'est un cadeau qui séduit une femme à coup sûr.

En 9 et 14 ct.
de \$48.00 à \$125.00

16 de la Fabrique 692-3822 Place Québec 529-0231 Place Ste-Foy 653-4035

BIRKS
JOAILLIERS

WHITE-DRY BLANC-SEC



CARTA BLANCA
RUM - RHUM
Ron BACARDI Superior
FBM DISTILLERY CO. LTD.
BRAMPTON, CANADA
25 oz fl liq 710 ml
40% ALC/VOL

MEDALS AWARDED TO BACARDI RUM

Allons, un peu d'audace... vous ne pouvez pas vous tromper avec le partenaire idéal de toutes les eaux gazeuses.

Le rhum Bacardi... Un pas dans la bonne direction. Faites le reste!

rhum BACARDI

Le président d'un groupe de producteurs de bois lance un appel à l'unité

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Ce n'est pas en nous divisant que nous atteindrons le but que s'est fixé le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, lors de la mise sur pied d'un plan conjoint de mise en marché ordonnée, régulière et assurée pour les années à venir.

C'est l'appel qu'a lancé M. Jacques Veilleux, président du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, à l'assemblée générale annuelle de cet organisme qui groupait plus de 600 membres, hier soir, à Beauceville.

Même si en 1975 ce fut une année très difficile pour les producteurs de bois en général qui eurent à supporter leur bois pendant de longs mois et à réduire considérablement leur production, a ajouté M. Jacques Veilleux, "les prix furent maintenus, contrairement à ce qui se passait avant la mise en place d'un plan conjoint de la commercialisation du bois."

M. Veilleux a été jusqu'à dire que "face à des cédules de livraisons passablement limitées aux compagnies papetières, le Syndicat a dû mettre sur pied un système de distribution des "passes" qui a permis à chacune des paroisses de la région de Québec-Sud, d'avoir sa part de livraison basée sur sa grandeur boisée."

Ce ne serait qu'en fin d'année, à la suite des négociations spéciales avec les compagnies papetières et des représentations auprès des autorités du ministère des Terres et Forêts, que les livraisons de bois ont repris normalement.

Mécanisme

Comme priorité au ministère des Terres et Forêts, a fait savoir M. Jacques Veilleux, l'on tente de mettre sur pied un mécanisme d'allocation des bois permettant d'assurer la priorité de livraison aux bois provenant de la forêt privée, en autant que la production respecte la possibilité de coupe.

Un tel mécanisme, a expliqué M. Veilleux, permettrait aux producteurs de bois de connaître d'avance les quantités qu'ils pourraient mettre en marché au cours d'une année, évitant ainsi ce des situations analogues à celles vécues en 1974 (une production illimitée) et en 1975 (grandes difficultés de livraisons) ne se produisent.

Egalement, cela permettrait un marché assuré et régulier autant pour les producteurs que pour les transporteurs.

Autre priorité

Une autre préoccupation du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, est qu'une étude soit faite par le ministère des Terres et Forêts sur la possibilité de la

coupe annuelle pour la région, qui actuellement se situerait aux environs de 66.000 cordes de résineux et 77.000 cordes de feuillus mélangés. Ces quantités incluent le bois qui est destiné au sciage.

Quoiqu'on admet qu'il y a eu surexploitation des bois de la région de Québec-Sud, au cours des dernières années, de nombreux producteurs s'interrogent sur ce chiffre de 66.000 cordes de possibilité annuelle établie par le ministère des Terres et Forêts dans un grandeur boisée d'au-delà de 700.000 acres.

Incident

Mécontent de l'attitude prise par M. Yvon Racine, président de l'Association des propriétaires de boisés, à l'endroit du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, pour ce qui regarde le privilège de commercialiser le bois, il a été résolu unanimement par l'assemblée, que le Syndicat ne renouvelle pas le contrat d'agent à M. Yvon Racine, pour 1976.

Voulant expliquer ce que l'Association des propriétaires de boisés entend revendiquer pour les producteurs de bois, M. Yvon Racine, de Sainte-Justine, en a été empêché par l'assemblée, ce qui a amené M. Racine à dire au journaliste du SOLEIL, "c'est cela la démocratie du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud."



Les producteurs de bois ont connu une année relativement difficile en 1975.

UNE TOILETTE DE PRINTEMPS SIGNÉE BENJAMIN MOORE.



Au retour des beaux jours, c'est le temps d'offrir une nouvelle toilette à votre maison. Elle sera toute pimpante, recouverte de peinture d'extérieur Moore ou de latex d'extérieur MoorGard de Benjamin Moore. Ces deux peintures de qualité supérieure protègent longtemps, s'appliquent aisément et leurs couleurs dernier cri restent belles et fraîches en toute saison.

MOORE'S HOUSE PAINT.

- Au fini émail brillant.
- Une seule couche couvre la plupart des surfaces.
- Protège et dure plus longtemps.
- Conserve son aspect "frais peint" année après année.



MOORGARD PEINTURE A MAISONS LATEX.

- La pellicule magique pour boiserie, avant-toit, bardeau, stuc, ciment, etc.
- Economie de temps et d'argent - une couche couvre la plupart des surfaces déjà peintes.
- Pose facile - les reprises sont invisibles.
- Séchage rapide - les poussières et les insectes s'élèvent en moins d'une heure.
- Longue durée - il faut repeindre moins souvent.

PARTOUT OÙ ÇA COMPTE!



LE CHAMPION DES CLIMATISEURS AU MEILLEUR PRIX EN VILLE...



<p>dans la chambre</p> <p>KW 1061 6,000 Btu. Modèle portatif, s'installe en quelques minutes, ventilateur à 2 vitesses.</p>	<p>dans la cuisine</p> <p>KY 1081 8,000 Btu. Appareil pour fenêtre coulissante, ventilateur à 2 vitesses.</p>	<p>dans le vivoir</p> <p>FJ 1121 11,500 Btu. Grande efficacité, très silencieux, facile d'installation, ventilateur à 2 vitesses, modèle décoratif.</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VENTE ET LOCATION, INSTALLATION ESTIMATION A DOMICILE GRATUITE

BON-AIR

Réfrigération inc.

1365 NORD, RUE DORCHESTER / TEL.: 522-3807

UN INVESTISSEMENT DANS VOTRE MAISON EST TOUJOURS PROFITABLE

<p>CHARLES DESBECQUETS 5882, DES JACYNTHES ORSAINVILLE, QUE. Tél.: 623-1067</p>	<p>LOUIS CANAC-MARQUIS 25, MARIE-DE-L'INCARNATION QUEBEC, QUE. Tél.: 687-3620</p>	<p>JOS. GRENIER LTEE 947, AV. ROYALE BEAUPORT, QUE. Tél.: 667-1724</p>	<p>FOURNIER & PAPILLON 1533, AV. CONWAY QUEBEC, QUE. Tél.: 624-4668</p>	<p>QUINCAILLERIE ROLAND CHOUINARD 1403, Provencher Cap-Rouge Tél.: 653-7446</p>
<p>QUINCAILLERIE ANDRE MARIER 1400, NOTRE-DAME N.-D.-DES-LAURENTIDES, P.Q. Tél.: 948-4489</p>	<p>CHS-N. PAQUET LTEE 485, RUE FRANKLIN QUEBEC, QUE. Tél.: 683-341P</p>	<p>JEAN-DENIS ROY 8, RUE RICHARD ST-ROMUALD, QUE. Tél.: 829-9094</p>	<p>CIE JACQUES-CARTIER 394 OUEST, RTE NATIONALE ST-AUGUSTIN, QUE. Tél.: 878-2564</p>	

LES INDUSTRIES REDPATH LIMITÉE



M. Stephen Stachenko

M. Neil Shaw, président des Industries Redpath Limitée annonce la nomination de M. Stephen Stachenko au poste de vice-président de la compagnie. M. Stachenko sera chargé de la nouvelle division Agro-industrielle qui regroupe les Sucres Redpath, la construction d'un important complexe sucrier en Afrique et des projets d'investissement dans l'industrie alimentaire canadienne. Avant sa nomination, M. Stachenko occupait le poste de président des Sucres Redpath Limitée. Ses bureaux seront situés à Montréal. (ANN)

L'usine de La Pocatière au pré-stade de la fabrication des wagons de métro

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — Selon M. Louis-Marie Pilote, ingénieur de la division du matériel roulant délégué par le Bureau du transport métropolitain (BTM) auprès de Matériel de transport Bombardier Ltée, de La Pocatière, les problèmes techniques relatifs à la fabrication des nouveaux wagons de métro de Montréal sont maintenant complètement résolus, et l'usine de La Pocatière a atteint le pré-stade de la fabrication.

Dans les circonstances, il s'est dit confiant que les premières livraisons de voitures pourront être effectuées dès septembre prochain et que les véhicules répondront aux plus strictes exigences de confort et de sécurité.

S'adressant ces jours derniers aux membres du club Richelieu local, M. Pilote a signalé différents aspects de technologie de points et l'importance du métro de Montréal, qui ont permis le déplacement de plus d'un milliard de personnes, depuis 1966. Le prolongement du réseau actuel, lancé en 1970, portera le tunnel de métro de 15 à 45 milles, et son matériel roulant de 112 éléments ou 336 voitures, à 253 éléments comportant 759 motrices et remorques.

Les nouvelles voitures

Remarquant qu'une centaine d'ingénieurs et de techniciens ont travaillé aux recherches et aux expériences de mise au point du nouveau matériel roulant fabriqué par Bombardier, le représentant du BTM en a souligné certaines caractéristiques et modifications d'équipement,

qui les rendront plus sécuritaires et d'un fonctionnement parmi les plus avancés au monde.

M. Pilote a entre autres fait mention d'un système de démarrage équipé d'un "hacheur de courant", qui permettra d'importantes économies d'électricité. Ce système a fait l'objet d'essais très poussés sur deux trains prototypes construits en 1973-1974 et qui sont actuellement en fonction.

Le freinage des nouveaux wagons sera également amélioré, grâce à des essais de sabots de composition faits sur un banc spécial aménagé à cette fin. D'autres corrections au fonctionnement des véhicules seront apportées à la suite de mesures de contraintes faites sur un bogie (charriot) présentement en service.

L'ingénieur a tout particulièrement fait état de ce qu'un prototype pour la surveillance de la pression des pneus est en voie de réalisation. Ce système permettra de détecter instantanément un pneu sous-gonflé, grâce à un lecteur de pression situé dans le moyeu des roues, qui transmettra l'information par télémetrie à un mini-ordinateur installé dans la loge de conduite.

Simulation par ordinateurs

Une autre innovation d'importance favorisera une connaissance exacte du comportement des trains sur le réseau, soit la simulation, un procédé par ordinateur représentant et programmant le mouvement de tous les trains. M. Pilote a notamment signalé à ce sujet que "nous sommes les plus avancés au monde dans le domaine de la simulation sur ordinateur d'un réseau de transport pu-

blic." Ce qui vaudrait au BTM de nombreuses demandes de service en ce domaine, en provenance d'Europe et des Etats-Unis.

Concernant les autres caractéristiques des voitures de Montréal, M. Pilote a cité les avantages de confort et de sécurité du pilotage permettant une importante récupération d'énergie, ainsi que d'un système de ventilation hautement fonctionnel.

Les nouvelles rames de métro rouleront en trains de trois éléments de 500 pieds de longueur, de deux éléments de 333 pieds ou d'un élément de 166 pieds. Chaque élément comportera trois voitures, soit deux motrices de 56 pieds et 5 pouces et d'un poids à vide de 59,600 livres chacune, qui encadreront une remorque de 53 pieds et 10 pouces et d'un poids de 44,500 livres. La capacité sera d'un maximum de 160 voyageurs.

Une autre caractéristique du matériel roulant consistera dans le nombre de portes de chaque face de la voiture, soit quatre portes latérales formées de deux vantaux donnant une ouverture utile de 51 pouces. Un train de neuf voitures possèdera ainsi 36 portes doubles, ce qui permettra d'avoir un temps de stationnement très court.

M. Pilote a encore remarqué que le plancher des véhicules sera entièrement hermétique et très résistant au feu. Tous les câbles électriques seront gainés dans des rouleaux protecteurs.

Il a enfin précisé que les plafonds des nouvelles voitures seront blancs, les murs gris avec murales aux extrémités, et les sièges rembourrés d'un matériel rouge. L'apparence extérieure sera sensiblement identique aux véhicules actuellement en service.

LES SUCRES REDPATH LIMITÉE

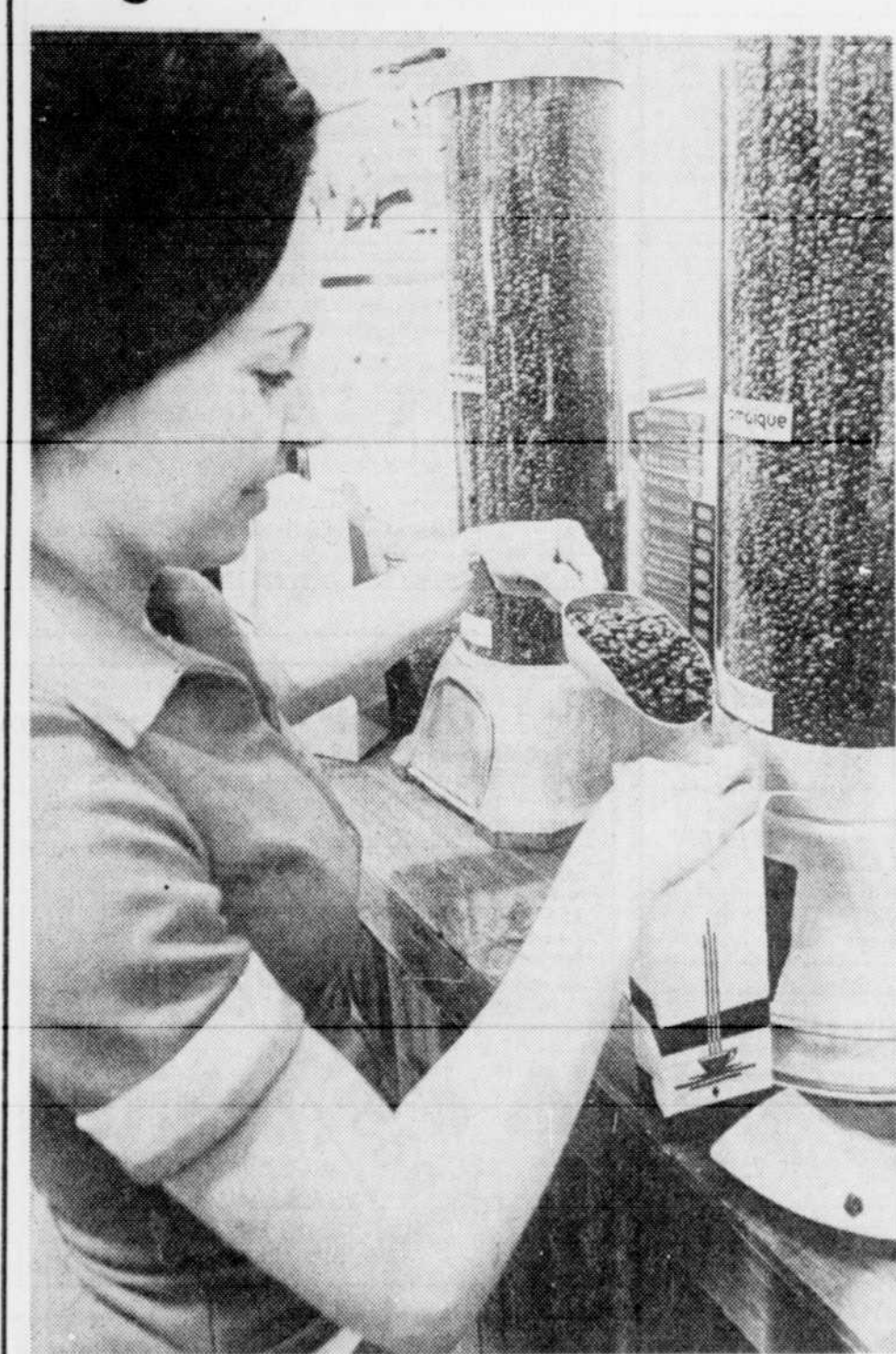


M. Murray McEwen

M. Murray McEwen vient d'être nommé président des Sucres Redpath Limitée.

M. McEwen possède une solide expérience en marketing et en administration au sein de l'industrie sucrière canadienne et particulièrement dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation. Il a déjà occupé le poste de président de l'Institut Canadien du sucre. Les bureaux de M. McEwen seront situés dans l'édifice des Sucres Redpath à Montréal. (ANN)

agro-alimentaire



Les producteurs de café font le coup du pétrole

par Marc LESTAGE

Les hausses importantes du prix du café dont les fabricants viennent de nous prévenir ne découlent pas seulement des mauvaises récoltes de 1975, mais surtout de la décision des pays exportateurs de retenir leurs inventaires hors de la portée du marché libre.

La rareté des stocks de café brut aux bourses de Londres et de New York paraît surfaite. En effet, les volumes transigés à date sont de beaucoup inférieurs aux résultats de récoltes annoncés par les principaux pays exportateurs, le secrétaire américain de l'Agriculture et les spéculateurs en début d'année.

Il est vrai que les dernières récoltes ont été affectées par le gel, au Brésil et en Amérique du Sud. Cette situation a diminué l'ampleur des stocks. Il faudra attendre trois ans avant de les rebâtir complètement. C'est à compter de ce moment que la spéculation s'exerce. Les producteurs du Brésil et de

l'Amérique du Sud ont tout bonnement choisi de retenir leurs stocks de façon à provoquer tout de suite des hausses de prix importantes qu'ils pourront entretenir durant au moins deux ans en vendant tout juste les quantités de café qu'il faut pour retenir le prix à leur plus haut niveau.

Dans ce contexte, il est évident que toute baisse importante de la consommation inciterait les producteurs à vendre au plus tôt, avant que les prix ne tombent bas. Dans ces circonstances, les négociants de café de Londres et de New York exercent leur art sur le comportement des consommateurs devant les hausses de prix et non plus sur le tableau lumineux du plancher de la bourse.

Cette psychose est accentuée par le comportement très conservateur des courtiers qui n'osent pas faire de gros achats à prix fort de crainte que la consommation tombe rapidement.

Autrement dit, personne ne veut revivre la

malheureuse aventure du sucre. On se rappelle que le prix du sucre est passé de \$20, les cent livres à plus de \$70, à la fin de 1974 à l'annonce d'une rareté mondiale. La consommation a enregistré une baisse de près de 10 p.c. et le sucre a soudainement connu une baisse pour retrouver son niveau de prix original de \$20 les 100 livres. Lors de pareilles boussolées, les courtiers ont appris à ne pas garder d'inventaires importants.

Ils agissent de même aujourd'hui avec le café ce qui accentue la rareté sur l'ensemble du marché canadien et mondial.

Les producteurs de cacao se sont livrés à peu près au même exercice depuis un an pour faire doubler le prix de ce produit à Londres et à New York.

C'est ce que les occidentaux appellent "le jeu de l'offre et de la demande". Si cette situation vous énerve, vous pouvez toujours offrir une bonne tasse de café.

Québec n'a plus l'intention de geler les prix du pétrole

par Pierre CHAMPAGNE

Le gouvernement du Québec qui devait, cette semaine, donner le pouvoir de geler les prix des hydrocarbures, a son bon vouloir, n'a plus du tout l'intention d'utiliser ce pouvoir qu'il n'a même pas eu le temps de se donner avant de changer d'idée.

Il n'a pas l'intention, non plus, de demander au gouvernement fédéral la suppression ou la réduction de la taxe d'accise de \$0,10 le gallon d'essence que doit subir depuis plusieurs mois l'automobiliste québécois.

On se souviendra que jeudi dernier, le ministre des Ri-

chesses naturelles annonçait son intention de présenter à la Chambre, dès cette semaine, un projet de loi lui donnant le pouvoir de geler le prix du pétrole pour une période illimitée si besoin était.

Le ministre devait avouer, hors de la chambre, que son geste était nettement conditionné par l'attitude de l'Ontario à cet égard. Du même coup, M. Cournoyer déclarait qu'il fallait s'attendre à une hausse du prix du pétrole mais "que la limite décente à respecter était une augmentation ne dépassant pas \$1,35

Or, cette semaine, la situa-

tion change brusquement. Non seulement la "limite décente" de \$1,35 est-elle énoncée puisque, au début de la semaine, le gouvernement fédéral nous annonçait une hausse de \$1,75 le baril d'ici la fin de l'année, mais en outre, le gouvernement du Québec déclare ouvertement son intention de ne pas geler les prix des hydrocarbures.

En adjoignant la hausse que vient de nous annoncer le fédéral à la taxe d'accise de dix sous le gallon que tout automobiliste "ordinaire" doit subir depuis quelques mois, le chef de l'Opposition, M. Jacques Yvan Morin, en arrivait, hier après-midi, à la

conclusion que "l'essence non commerciale sera vendue au consommateur québécois à un prix supérieur au prix international".

La taxe spéciale

C'est dans cette optique qu'il demandait au gouvernement Bourassa de réagir et d'exiger du gouvernement fédéral la suppression ou, à tout le moins, la réduction de cette taxe spéciale sur l'essence.

Mais le premier ministre ne voulait rien savoir, selon lui, la suppression de cette taxe spéciale pénaliserait ceux qui utilisent de l'huile à chauffage, les cultivateurs, les chauffeurs de taxis et les usagers des transports en commun.

"Dans la mesure où le produit de cette taxe sert à réduire le taux de certains hydrocarbures pour les défavorisés" devait déclarer M. Bourassa, je ne peux m'y

objecter. "Si ce n'était pas le cas, je serais d'accord avec le chef de l'Opposition et j'ai déjà fait des représentations en ce sens."

Le gel des prix

Par ailleurs, le premier ministre s'est également refusé à geler le prix du pétrole, invoquant le fait, premièrement, que la hausse, annoncée tout d'abord pour le premier juillet était reportée au premier septembre et que, deuxièmement, l'Ontario n'avait pas l'intention, après le premier septembre, de geler le prix des hydrocarbures dans ses limites territoriales.

Puisque l'attitude du Québec devait être copiée sur celle de l'Ontario, le Québec donc, ne gèlera pas ses prix. Qu'advient-il du projet de loi en ce sens que devait déposer le ministre des Richesses naturelles cette semaine? Nul ne le sait et M. Cournoyer, hier après-midi, était inatteignable.

Les provinces accueillent froidement l'augmentation

par la PRESSE CANADIENNE

Les premiers ministres des provinces tant productrices que consommatrices de pétrole ont accueilli froidement l'augmentation de prix du pétrole brut et du gaz naturel annoncée mardi par le gouvernement fédéral. Les réactions des autres milieux ont été variées.

Le premier ministre Peter Lougheed a déclaré, devant la législature de l'Alberta, que son gouvernement est prêt à approuver cette hausse, mais seulement si le gouvernement fédéral augmente le prix de vente du gaz naturel aux clients américains.

D'après lui, l'Alberta souhaite qu'Ottawa adopte l'arrêté d'accroître le 1er juillet ou même avant le prix à l'exportation du gaz naturel vendu aux Etats-Unis.

Il n'a pas dit comment réagirait sa province si le pouvoir central refusait cette condition.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, a dit que son gouvernement ne peut accepter le nouveau prix avant qu'Ottawa accède à la demande de Victoria d'une augmentation du prix du gaz naturel exporté par la province.

M. Bennett a aussi reproché à Ottawa d'avoir maintenu la taxe fédérale de \$0,10 sur chaque gallon de pétrole brut laquelle, selon lui, ne profite qu'à l'Est du Canada.

Le ministre fédéral de l'Energie, M. Alastair Gillespie, a précisé que le prix du pétrole passera à \$9,05 le baril le 1er juillet et à \$9,75 le 1er janvier 1977. Actuellement, le brut coûte \$8 le baril.

Maritimes lésées

Les premiers ministres et des hauts fonctionnaires des Maritimes ont laissé savoir que ce nouveau prix est trop élevé à leur goût mais la plupart se sont dit peu surpris par l'augmentation.

Le premier ministre de l'île du Prince-Edouard, M. Alex Campbell, a répliqué avec une autre question:

"Personne n'a pensé à une autre source d'énergie?"

Le ministre des Mines de la Nouvelle-Ecosse, M. William Gillis, a déclaré que son gouvernement était prêt à accepter la hausse mais il n'a pas perdu l'espoir qu'Ottawa offre une subvention temporaire sur le coût du pétrole servant à la production de l'électricité.

Un porte-parole du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a dit que cette province saisisait le pourquoi de la hausse, même si les chiffres prévus ne concordent pas avec ceux que le gouvernement de Halifax pensait accepter.

Quant au premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Gerald Regan, il a été moins

conciliant. Interrogé lors d'une visite à Ottawa, il a qualifié l'augmentation de "transfert de fonds appréciable, douloureux et injustifié, des provinces consommatrices vers les productrices, surtout l'Alberta".

"Compromis intelligent"

Le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, a déclaré que le nouveau prix constituait, de la part du gouvernement fédéral, une tentative pour parvenir à "un compromis intelligent".

Il n'a pas voulu se prononcer quant à la possibilité de polonger un gel provincial des prix à la consommation de l'essence et de l'huile à chauffage au-delà du 31 août, date à laquelle prendra fin le gel de 60 jours imposé par Ottawa au niveau des détaillants.

CENTRES D'ESTIMATION DES DOMMAGES AUX VÉHICULES AUTOMOBILES

DEMANDES D'EXPLOITATION DE CENTRES INDÉPENDANTS POUR LA RÉGION DE QUÉBEC

Le Bureau d'assurance du Canada est une association d'assureurs I.A.R.D. dont les membres émettent la plupart des contrats automobiles du pays.

Poursuivant ses efforts d'amélioration des services offerts aux automobilistes et aux assurés, le BAC se propose d'apporter son soutien à la création de centres d'estimation approuvés, à l'échelle nationale. Ces centres appartiendront à des entrepreneurs indépendants et seront exploités par des particuliers et/ou des organismes qualifiés, conformément aux méthodes et aux normes du BAC et sous la direction de celui-ci.

Le BAC est prêt à étudier les demandes d'exploitation de centres pour la région de Québec; les postulants devront avoir une solide expérience soit

dans le domaine de l'estimation des dommages automobiles soit dans celui des réparations.

Les formulaires voulus peuvent être obtenus sur demande, envoyée par courrier recommandé et confidentiellement, à l'adresse suivante:

M. Charles Moreau
Directeur du Bureau d'assurance du Canada
Maison du Commerce, bureau 920
1080, côte du Beaver Hall
Montréal (Québec) H2Z 1S8

Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'un dépôt de \$100 (remboursable) sous forme de chèque à l'ordre du Bureau d'assurance du Canada.

Les demandes seront étudiées le 30 juin 1976.

Budget partiel de \$16 millions à la régionale Chaudière

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Un budget partiel au montant de \$16,310,142 pour l'année 1976-77 a été déposé par les dirigeants de la Commission scolaire régionale Chaudière.

Joint par téléphone à son bureau de Saint-Georges de Beauce, le directeur des Finances à la régionale Chaudière, M. Rosaire Jacques, a fait remarquer que "ces prévisions budgétaires ne tiennent compte que d'une augmentation prévisible selon les dispositions du décret précédent."

A ce budget partiel de \$16,310,142, viendra s'ajouter la partie éducation aux adultes qui l'an dernier a été d'environ \$700,000 et adve-

nant que l'on signe une nouvelle convention de travail pour l'an prochain, au taux minimum de 26 et demi pour 100 en augmentation de la partie salaire et bénéfices marginaux, ceci représenterait \$2,042,000 et porterait le budget à près de \$20 millions.

Actuellement, les écoles de la régionale Chaudière comptent 8,584 étudiants et pour septembre prochain, la régionale à son nouveau budget ne mentionne une prévision que de 8,126 étudiants.

On attribue cette baisse de la clientèle scolaire à un rajeunissement et une inscription plus forte du côté de l'enseignement professionnel.

Inadmissibles

Ce nouveau budget partiel,

comme l'a souligné M. Rosaire Jacques, prévoit un montant de \$305,000 pour des dépenses considérées comme inadmissibles pour fins de subventions, comparativement à \$155,938 pour la présente année scolaire.

Au chapitre général des dépenses, la régionale Chaudière prévoit dépenser \$6,645,890 pour l'enseignement. Le transport nécessitera une somme de \$3,599,932 soit un montant plus élevé que celui qui sera affecté au service de la dette et de l'équipement scolaire qui est de \$3,117,455.

Du côté des revenus, la régionale Chaudière prévoit recevoir des subventions totalisant \$6,471,164 et elle s'attend de recevoir des cotisations atteignant \$9,373,444 des cinq commissions locales affiliées.

\$3.2 millions pour rénover une école de Beauceville

SAINT-JOSEPH — Il en coûtera pas moins de \$3,244,820 à la Commission scolaire régionale de la Chaudière, pour le réaménagement et l'agrandissement de l'école secondaire Saint-François, de Beauceville.

Ceci représente un montant de \$644,820 plus élevé que l'évaluation prévue par le ministère de l'Éducation, a déclaré le député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, Me Denis Sylvain.

Il attribue cette augmentation à un coût plus élevé des matériaux et de la main-d'œuvre, car ne l'oublions pas, a ajouté M. Sylvain, "l'estimation de \$2,600,000 a été autorisée en mai 1975 par le conseil des ministres du gouvernement québécois".

L'ouverture des soumissions pour la réalisation de ce projet, eut lieu en fin de semaine, et les offres déposées par quatre entrepreneurs ont été les suivantes:

Hervé Pomerleau Inc., de Saint-Georges, \$3,244,820; Chabot Construction, de Saint-David, \$3,393,000; Roccois Construction, de Québec, \$3,430,000; et Jos Turcotte Inc., de Québec, \$3,655,000.

Selon les renseignements obtenus, les autorités du ministère de l'Éducation sont à étudier ces soumissions et advenant que l'échéancier prévu pour la concrétisation de ce projet se déroule sans retard, cette future polyvalente à Beauceville, ouvrirait ses portes en septembre 1977.

Le projet

Ce qui a amené les dirigeants de la régionale Chaudière et le ministère de l'Éducation à en venir à une entente pour la réalisation de ce projet, c'est la situation dans laquelle se trouvaient les quelque 300 jeunes fré-

quantant cet édifice qu'est le vieux juvénat Sacré-Coeur, à Beauceville, dont la construction remonte à près de 80 ans.

Pour en arriver à cette décision, il a fallu que les quelque 600 étudiants du secondaire de Beauceville débattent pendant plusieurs jours au cours du mois de mars 1975 et organisent diverses manifestations devant les principaux centres de la ville de Beauceville.

Aussi, en date du 20 mars 1975, les parents et les élèves du secteur de Beauceville se sont rendus à Québec manifester calmement aux abords

du parlement de Québec, pendant que les fonctionnaires du ministère de l'Éducation et les dirigeants de la régionale Chaudière, lors d'une rencontre à huis clos, en étaient venus à un compromis pour le réaménagement de l'école Saint-François.

Cet agrandissement à l'école Saint-François, de Beauceville, permettra d'y recevoir quelque 500 étudiants et l'on ajoutera les services suivants: cafétéria, bibliothèque, laboratoires, auditorium, et d'autres locaux jugés essentiels dans une école secondaire moderne.

La CECQ offre un cours de "service de table"

La Commission des écoles catholiques de Québec offrira, en septembre prochain, à l'école secondaire Anne-Hébert, un cours de "service de table" aux élèves qui ont terminé leur secondaire III. Ce cours, d'une durée de deux ans, les préparera directement à travailler dans les salles à manger des grands hôtels et restaurants.

D'autre part, le cours de cuisine professionnelle, déjà dispensé à la même école, sur une période de deux ans, sera prolongé d'une année.

Le cours de "service de table", qui sera donné par des professeurs hautement qualifiés, vise à rendre l'élève apte à sélectionner, utiliser et entretenir l'équipement et l'outillage de la salle à manger; à effectuer les mises en place des salles et des tables; à servir tous les

genres de repas, du petit déjeuner au grand buffet; à respecter les méthodes de service des plats et des boissons; à suggérer les mets et les vins à la clientèle, etc.

Ce cours, d'une durée de 450 heures en secondaire IV et de 750 heures en secondaire V, exige de celui ou de celle qui s'y engage des aptitudes appropriées: bonne présentation, adresse et aisance dans le geste, correction du langage et facilité d'expression, mémoire des noms, maîtrise de la langue maternelle et possession suffisante de l'anglais.

La publicité vous informe
LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

DÉPOSITAIRES SICO

SICO
QUINCAILLERIE
CLEMENT MARCOTTE
St-Marc-des-Carières
Comté Portneuf
Tél.: 268-3221

SICO
QUINCAILLERIE
CORRIEUX LAUZON ENR.
20, St-Georges
Place Mont-Marie, Lauzon
Tél.: 837-8831

SICO
GAMMACOLOR
ENR.
119 est, St-Jean-Baptiste
Montmagny, Qué.
Tél.: 248-3743

SICO
DECOR
NOUVELLE VAGUE ENR.
550, boul. Hamel
Place Fleur de Lys
Tél.: 525-7218

SICO
QUINC. HARVEY
2174 boul. Père-Lelièvre
Québec, P.Q.
Tél.: 683-2149

SICO
Quinc. J.-A. Laberge Enr.
1201, 1re Avenue,
Québec, Qué.
Tél.: 529-9683

SICO
QUINC. BOIVIN ENR.
(P. Nadeau & Fils - Prop.)
1178, 4e Avenue
Québec
Tél.: 522-3766

SICO
QUINC.
STE-MONIQUE ENR.
1250, boul. Masson
Les Saules
Tél.: 871-3823

SICO
GASTON OUELLET
ENR.
72, Côte St-Grégoire
Courville
Tél.: 661-6480

SICO
QUINCAILLERIE
MAURICE GAUVIN
1764, Notre-Dame
Ancienne-Lorette, Qué.
Tél.: 872-1473

SICO
Quincaillerie
MARTEL
720, 9e Avenue
Charry, P.Q. 832-8095

SICO
QUINCAILLERIE
R. CHOUINARD ENR.
1403 Provencher
Cap-Rouge, Qué.
Tél.: 653-7446

SICO
COLORIS
QUÉBEC INC.
2642 boul. Laurier
Centre d'achats de Ste-Foy
653-9475

SICO
QUINCAILLERIE
BOURG-NEUF INC.
170, boul. St-Joseph
Charlesbourg ouest, Qué.
Tél.: 623-1678

SICO
QUINCAILLERIE
FLIBOTTE & FILS LTÉE
666, des Oblats
Québec
Tél.: 525-7953

SICO
ODILON COTE
INC.
11193, av. Royale
Beauport, Qué.
Tél.: 827-3721

SICO
QUINCAILLERIE
SIOUI ENR.
Village Huron
Tél.: 842-1969
Ouvert tous les soirs

SICO
J. N. LAFLAMME
1143, Commerciale
St-Romuald
Tél.: 839-8817

SICO
NAP. MONTREUIL
ENR.
1510, rue Notre-Dame
Ancienne-Lorette
872-2365

SICO
QUINCAILLERIE
SILLERY INC.
Réparations de tous genres
Aiguillage de toutes sortes
1341, av. Maguire, Sillery
Tél.: 527-2822

SICO
H. BONNEVILLE
& FILS INC.
Ste-Marie de Beauce
Beauce, Qué.
Tél.: 387-3486

Grande vente SICO SICO

Peinture lustrée d'extérieur à l'alkyle Latex d'intérieur, une couche Email lustré-perle d'intérieur à l'alkyle

Caractéristiques: Conçu en fonction des rigueurs du climat canadien, cette peinture lustrée pour bois et métal conserve longtemps son bel aspect SICOPEL, résiste au soleil, au craquelage et au ravinage.

Ce latex pour murs et plafonds est très résistant et facilement lavable. Une couche suffit pour réaliser un beau travail. Car ce latex super blanc est très opaque.

Application facile, le merveilleux email SICOPEL est idéal pour les murs, boiseries et portes, qui vous donnent envie.

\$12.99 le gallon **\$12.99** le gallon **\$12.99** le gallon

EN VENTE, PAS PLUS QUE EN VENTE, PAS PLUS QUE EN VENTE, PAS PLUS QUE

MÉDAILLES D'OR attribuées à SICO pour l'excellence de ses produits à la 4e Sélection Mondiale des peintures et vernis, à Paris (France).

C'est bon d'investir chez nous

Obligations d'épargne du Québec

C'est une valeur sûre

10%

pour chacune des deux premières années

et 9% par année pour les 3e, 4e et 5e années

Ministère des Finances

SICO QUINCAILLERIE JUNEAU & FRERE INC. 550, 3e Avenue, Québec 524-3871 Livraison: Québec métropolitain 524-2502	SICO QUINCAILLERIE DE GIFFARD INC. 3211, av. Royale, Giffard, Qué. Tél.: 661-1964
SICO COLORIS QUÉBEC INC. 2642 boul. Laurier Centre d'achats de Ste-Foy 653-9475	SICO Paquet Place Laurier, Ste-Foy Tél.: 651-7070
SICO QUINCAILLERIE BOURG-NEUF INC. 170, boul. St-Joseph Charlesbourg ouest, Qué. Tél.: 623-1678	SICO QUINCAILLERIE deslauriers Inc. 8465 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, 623-1577
SICO QUINCAILLERIE FLIBOTTE & FILS LTÉE 666, des Oblats Québec Tél.: 525-7953	SICO QUINCAILLERIE LABERGE INC. 564, av. Royale Beauport Tél.: 661-3714-15
SICO ODILON COTE INC. 11193, av. Royale Beauport, Qué. Tél.: 827-3721	SICO QUINCAILLERIE FRIGON ENR. 2378 Mauvils, Québec — Tél.: 661-3776
SICO QUINCAILLERIE SIOUI ENR. Village Huron Tél.: 842-1969 Ouvert tous les soirs	SICO BOUTIQUE DU BRICOLEUR 50 ouest, Trans-Canada Lévis Tél.: 833-3436
SICO J. N. LAFLAMME 1143, Commerciale St-Romuald Tél.: 839-8817	SICO BOIS MATERIAUX DE CONSTRUCTION QUINCAILLERIE PLOMBERIE frenette TOUT SOUS UN MÊME TOIT GROS ET DETAIL 376, RTE NATIONALE PORTNEUF, CTE PORTNEUF Téléphones: Local: 286-3321 Québec: 694-9254 878-2936
SICO NAP. MONTREUIL ENR. 1510, rue Notre-Dame Ancienne-Lorette 872-2365	SICO QUINCAILLERIE CARRIER & FRERES INC. 460, boul. Pie XI Val Bélar, Qué. Tél.: 842-1951 ou 872-1294
SICO QUINCAILLERIE SILLERY INC. Réparations de tous genres Aiguillage de toutes sortes 1341, av. Maguire, Sillery Tél.: 527-2822	SICO P.-H. VILLENEUVE Quincaillerie 230, av. Proulx, Vanier, Québec 8 G1M 1W7 Tél.: 681-0555
SICO H. BONNEVILLE & FILS INC. Ste-Marie de Beauce Beauce, Qué. Tél.: 387-3486	SICO QUINCAILLERIE DURAND INC. 359, rue Racine, Loretteville - 842-3682 Place l'Ormière, Neufchâtel - 843-2223
	SICO QUINCAILLERIE CREMAZIE 168 ouest, Crémazie Québec Tél.: 522-2506
	SICO DECORA ENR. 1509 boul. Talbot N.-D. des Laurentides Tél.: 849-3071
	SICO QUINCAILLERIE P.-H. LEGARE & FILS 16, rue Harvey Stonham Tél.: 848-3311

L'information à Québec ou le petit pain de Fridolin

L'information et la qualité de l'information à Québec faisaient l'objet de "Dialogue" de Télé-4, mardi soir, entre le public et les membres de la rédaction des trois "numéros un" locaux, Claude Masson, du SOLEIL, Louis Langlois, de CFCM-TV, et Pierre Loignon, de CHRC.



Jacques dumais
radio et télévision

On peut s'interroger sur l'absence du Journal de Québec, spécialiste du journalisme populiste, de CJRP, dont la fondation reposait en grande partie sur l'information, de CKCV, dont le réseau fourne son nez partout, et de Radio-Canada, qui mobilise le plus important contingent électronique à Québec, financé à même nos taxes. Télé-4 a-t-elle craint ses concurrents et celui du SOLEIL?

Quant au débat comme tel, il ne débordait pas des généralités et son manque d'audace me rappelait une fridolinade très québécoise: "On est né pour un petit pain!" Car par delà des aveux d'impuissance face à un journalisme québécois "peu agressif" (Masson), plus "idéologique" que factuel (Langlois), les chefs de l'information ne proposaient aucune solution pour instaurer le nécessaire journalisme d'enquête dans leur boîte.

VIVE L'INFORMATION OFFICIELLE!

En dépit de leur chiffre d'affaires et de leur influence, le SOLEIL et Télé-Capitale s'en tiennent surtout à l'information officielle de porte-parole, et le dépassement y demeure très sporadique ou facultatif! A CHRC, les grenailles de l'information abondent plus que chez ses concurrents. On ne s'en est pas vanté!

Au souci constant de l'image (la crème) pour séduire les masses, ces médias se heurtent également à des obstacles intestins de taille: patrons et syndicats en guerre ou luttes intersyndicales. Une atmosphère générale de "salon mortuaire" n'appelle pas particulièrement une créativité journalistique apte à générer toute l'information et rien que l'information!

Le public a le droit de savoir tout ça mais on n'en souffla pas mot, mardi. De sorte que la question fondamentale de l'animateur André Arthur reste posée: n'avez-vous pas l'impression, messieurs, que si le Watergate s'était déroulé au Québec, Nixon serait toujours au pouvoir aujourd'hui?

Pour Masson, le Québec est petit et, du fait que les gouverne-

ments y gouvernent dans le secret, que les informateurs des scribes craignent d'être repérés, cela complice singulièrement la tâche des médias. Aux yeux de Langlois, l'"immense majorité" (sic) des journalistes québécois feraient aussi bien que leurs collègues américains. Mais au fond, dit-il, "y en a peut-

être pas tellement de scandales", dans la Belle Province...

PAS DE SCANDALE?

Il en est au moins un qui fut porté à la connaissance des invités par un auditeur-enseignant, lequel mit le doigt sur la manipulation des médias découlant du persistant "conflit de stratégies" qui oppose le gouvernement du Québec à ses employés des secteurs public et parapublic.

Cet enseignant confiait dramatiquement que, nullement informé par son syndicat ou le gouvernement sur le fond du conflit, il s'en remettait au SOLEIL et à Télé-4 qui lui présentaient des versions parcellaires et souvent contraires à la réalité du jour.

Encore là, on troqua la volonté d'agir contre de larmoyants aveux d'impuissance. Masson invoqua la complexité, la longueur, la rapidité (malgré sa lenteur) et la manipulation du dossier, cependant que Langlois y va d'un refrain tout aussi rassurant: "On se fait royalement fourrer par tout le monde dans cette affaire-là. Tout le monde est mêlé. Malgré tout, notre moyenne est bonne!"

Un débat Charbonneau-Bienvenue? Impossible, Télé-4 a essayé mais en vain! Lors d'une rare intervention, Loignon corrobore la version de ses collègues: "Chaque partie en fait sa publicité. Ça devient difficile pour les journalistes". Une fois de plus, pas un traitre mot sur la nécessité d'un journalisme d'enquête...

"DESCENDEZ A LA BASE..."

"Descendez à la base pour savoir vraiment ce qui s'y passe", leur lance pourtant l'auditeur désemparé... Pas de réponse!

Une intervenante n'en revient pas du silence qui entoure un événement important qui serait officiellement annoncé à la fin du mois, en rapport avec un affaire de dragage sur le Saint-Laurent et au sujet de laquelle LE SOLEIL et Télé-4 sembleraient tout ignorer. "Appelez-moi demain", dit-il Masson.

Quand, plus tôt, un des auditeurs déplore le flot de publicité qui s'abat dans le corps de l'infor-

mation, Masson et Loignon se taisent, alors que Langlois assène une sorte de trivial "il faut bien vivre" et argue que, le public ne pouvant être très longtemps attentif aux nouvelles, la page publicitaire lui procure une détente... (comme si un téléjournal ne pouvait assumer à lui seul cet élément plus relaxe).

Au plan de la faiblesse des médias de Québec en regard des informations étrangères, Masson la justifie par des implications financières et Langlois constate que, peu intéressés par ce qui se passe en Asie et en Europe (ce qui reste à prouver), les Québécois ont des médias proportionnellement discrets à cet égard.

Le "Dialogue" de mardi affirma aussi l'impossible objectivité des journalistes (la règle de base étant l'honnêteté) et l'inexistante censure directe. On embauche, de part et d'autre, des scribes ayant la meilleure formation et expérience possibles.

STRUCTURES PLUS MODERNES

Faisant l'apologie du "fait divers" — une information "vraie" — Louis Langlois se dit, du même souffle, peu convaincu que les diplômés de Laval (Communications) veuillent pratiquer le journalisme quotidien de type populaire et terre-à-terre.

Cette réflexion laisse songeur. Si les médias mettaient en place des structures plus professionnelles, sur le modèle américain, au lieu de pratiquer du journalisme "économique" comme celui des lignes ouvertes, des bulletins brefs et des reportages à la p'tite journée, le public, les diplômés et les scribes déjà engagés retrouveraient de l'enthousiasme à l'égard du "quatrième pouvoir".

Un cas concret? Télé-4 a innové, c'est certain, dans le cas de "Aujourd'hui le..." Mais pour un sujet aussi complexe que l'"Information à Québec", une enquête préalable (d'André Arthur, par exemple) eût dû s'imbriquer dans le téléjournal ou, encore, dans la première demi-heure de "Dialogue". Dès lors, on aurait cerné le problème globalement, mieux situé le public et obligé les invités à ne rien éluder ou à ne pas discuter!

télé-choix

● A 18h, à Radio-Québec, Un maillon de la chaîne; et le métier de garde-chasse;

● A 19h, à la même antenne, Les Gros Sous. Pierre Olivier évoque le rôle de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI);

● A 20h30, à Télé-4, Jeudi 8h30 présente: "Seule contre la Mafia", un drame de moeurs italiennes (1970) axé sur un fait authentique impliquant la Mafia;

Radio-Canada dans l'Est du Québec

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

qu'au secrétariat d'Etat, au ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, et à la haute direction de la société Radio-Canada.

étant estimé à environ quatre millions de dollars.

MATANE — Depuis plusieurs mois déjà, l'extension des services de Radio-Canada dans l'Est du Québec a fait couler beaucoup d'encre. On sait par exemple que des négociations se poursuivent toujours entre la société Radio-Canada et la direction du poste CJBR-TV de Rimouski, à l'issue desquelles la société d'Etat pourrait bien se porter acquéreur du poste rimouskinois.

Et le document que rendait public un comité formé de citoyens de Matane n'a rien pour atténuer les querelles de clocher qui ont pu surgir au sujet du développement des services de Radio-Canada dans l'Est du Québec.

Ce mémoire, rendu public au cours d'une conférence de presse tenue à Matane, a d'ailleurs été soumis il y a deux mois au Conseil de la radio télédiffusion canadienne (CRTC), ainsi

Dans ses recommandations, le mémoire préconise d'étendre le mandat de CBCA et CBCAT de Matane, pour que le territoire de cette station de base corresponde à la région administrative No 1 du ministère de l'Industrie et du Commerce. Il recommande ensuite d'installer des relais télé à Rimouski et dans la région de la baie des Chaleurs, et de remplacer celui qui est situé dans la vallée de la Matapédia, ainsi que des relais radio à Rimouski, à Gaspé ou Bonaventure et dans la vallée de la Matapédia.

Le mémoire recommande encore de compléter l'équipement de la station de base, de stationner des cars de reportage radio à Rimouski et dans la baie des Chaleurs, ainsi qu'un car de reportage télé, non localisé, le coût approximatif de ces investissements

En ce qui concerne le personnel, on estime qu'il faudrait recruter environ 65 employés pour opérer l'équipement ajouté, dont 35 environ pour le car de reportage télé, la masse salariale de ce personnel additionnel étant estimée à \$780.000.

Les auteurs du mémoire affirment qu'ils n'ont pas rédigé le document dans un esprit chauvin, en vertu duquel on tenterait de consolider l'implantation de Radio-Canada à Matane, mais que leur objectif visait à une meilleure accessibilité pour les citoyens de l'Est du Québec, aux services du réseau d'Etat.

Plusieurs participants à la conférence de presse n'en ont pas moins manifesté leur scepticisme à ce sujet, s'étonnant entre autres choses, du fait qu'on soumette le projet aux gens de la région, deux mois après qu'il eut été déposé devant les instances supérieures.

SEMAINE MINOLTA

3 Derniers jours... Profitez-en

SRT-201
SRT-202
XK

NOUVEAU XK MOTORISE



SRT-200
XE-5
XE-7



● Ca vaut la peine de venir nous rencontrer!
(Aucune offre par téléphone)

M. BOIVIN représentant de Minolta sera sur place jeudi et vendredi, de 6h. à 9h.

HENRI LECLERC CAMERA INC.

4151, boul. Ste-Anne, Ville Montmorency - Tél.: 661-6983

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

<p>(4) Québec CFCM-TV (5) Québec CKMI-TV</p> <p>(11) Québec CBVT (3) Burlington WCAX-TV (9) TQ (Télé-câble de Québec)</p> <p>(7) Sherbrooke CHFL-TV (8) Mt. Washington WMTW-TV diffusé au 13</p> <p>(10) Montréal CFTM-TV (12) Montréal CFCF-TV</p> <p>(13) Trois-Rivières CKTM-TV et TQ Diffusés au 9</p> <p>(15) CIVQ (UMF Radio Québec) (3) Burlington WCAX-TV diffusé au 7</p>	<p>vaste et mystérieuse région soviétique: Irkousk, Yakoutsk, la Taiga, le lac Baïkal, etc.</p> <p>3 News 4 Aujourd'hui le 20 mai 7 Rond Point 8 Family Affair 10 Le 10 vous informe 11 Sur la côte du Pacifique 12 Good Havens 13 Le 13 vous informe R-Q. Les gros sous "ACDI". Anim: Pierre Olivier. — Le rôle de l'Agence canadienne de développement international.</p> <p>3 The \$25,000 Pyramid 4—7-10 Kojak 5 The Diane Stapley Show 8 Hogan's Heroes 11—13 Arsène Lupin 12 Excuse my French R-Q. Réver en couleurs. — "Réver". — La grande influence de Seurat sur d'autres peintres de son époque, tels que Sisley, Signac et Pissarro.</p> <p>3 The Waltons 8 The Lawrence Welk Show 5 Carol Burnett Show 11—13 Les Grands Films: "Columbo: Réaction négative". 12 The Streets of San Francisco</p> <p>4—7—10 Jeudi 8h30: "Seule contre la mafia". It. 1970. Drame de moeurs de D. Damiani avec Ornella Muti, Alessio Orano et Pierluigi Apta. — Les tribulations d'une adolescente qui a décidé de rompre ses fiançailles avec le neveu du chef de la mafia d'un village sicilien. R-Q. Portraits. Int: Pierre Patry. — Robert Lapalme parle de sa carrière de caricaturiste, de la Galerie qu'il a inaugurée et de son travail au pavillon de l'Humour de Terre des Hommes.</p>	<p>21.00 3 Hawaii 5-0 3 Ballad of the Bicycle 8 The Streets of San Francisco 12 The Practice 21.30 12 Maclear R-Q. Au gré de l'actualité. Anim: Andrée Lafond. L'actualité sociale et politique du Québec et dans le monde. 22.00 3 Down Home - Down Under (Special) 5 Police Story 8—12 Harry O 22.30 4—7—10 Les nouvelles TVA 5 All Around the Circle 11—13 Le téléjournal 22.50 11 Nouvelles du sport et météo 13 Le 13 vous informe 23.00 3 Channel 3 Night Beat 4 La météo 5—8—12 News 7 Informa 7 10 La couleur du temps 11 Jason King 13 Ciné-Soir: "La grande Java". Fr. 1970. Comédie burlesque de P. Clair avec Francis Blanche, Corinne Le Poulain et les Charlots. — Cinq joueurs de ballon farfelus sont mêlés à une campagne électorale dans un village de Provence. 23.05 4 Ciné-4: "Tout commença par un baiser". E.U. 1959. Comédie de G. Marshall avec Glenn Ford, Debbie Reynolds et Eva Gabor. — Un couple mal assorti connaît plusieurs difficultés. N.B. 23.15 7—10 Sans Pantouffes: "Les trois implacables". It. 1964. Western de J.R. Marchant avec Richard Harrison, Robert Hundar et Gloria Miland. — Les trois fils d'un rancher assassiné par des</p>	<p>bandits sont élevés par leur mère dans un esprit de vengeance. 23.20 12 Pulse 23.22 5 The Merv Griffin Show 23.30 3 Late Movie: "Sidekicks". E.U. 1974. Comédie de B. Kennedy avec Larry Hagman, Lou Gossett et Blythe Danner. — Les exploits de deux escrocs, l'un Blanc et l'autre Noir, dans le Sud des Etats-Unis au début du XIXe siècle. 24.00 Mannix & The Magician 11 Cinéma: "Le don paisible". U.R.S.S. 1957. Drame de S. Gherassimov avec Elyna Bistritskaia, Piotr Glebov et Zinaïda Kirienko. — Un co-saque a une liaison avec une femme mariée. 12 The 12 Midnight Movie: "Puzzle of a Downfall Child". E.U. 1976. Drame psychologique de J. Schatzberg avec Faye Dunaway, Barry Primus et Viveca Lindfors. — Un mannequin de haute couture raconte les étapes d'une carrière qui l'ont conduite à un état de dépression nerveuse. 00.49 4 Musique Marc Legrand 00.52 5 Musique avec Marc Legrand 01.10 7 Informa 7 10 Sans Pantouffes: "Traquée". E.U. 1947. Drame policier de R. Wallace avec Glenn Ford, Barry Sullivan et Janis Carter. — Après avoir dévalisé une banque avec un complice, une jeune femme va jusqu'à meurtre pour satisfaire ses ambitions. N.B. 03.00 10 Le 10 vous informe</p>	<p>VENREDI 21 MAI 1976</p> <p>06.00 12 University of the Air 06.30 12 The Trouble with Tracy 07.00 3 News 4 Mire et Musique 8 Good Morning, America 12 Canada A.M. 07.24 4 Musique Marc Legrand 07.30 4 Dessins animés 07.40 10 Bienvenue CFTM 07.45 12 Les p'tits bonshommes 08.00 3 Captain Kangaroo 4 Entre 8 et 9 10 Fanfan Dédé 08.30 10 A la bonne heure 09.00 3 The Mike Douglas Show 4 Au bout du fil 7 Informa 7 8 Good Morning New England 12 Romper Room 09.15 5 Test Pattern & Music 7 Mini-shopping 09.24 5 Music with Marc Legrand 09.30 5 Quebec School Telecast 7 Sans détour 12 Karen's Yoga 10.00 3 The Price is Right 5 Canadian School Telecasts 12 The Lively Woman 10.15 11—13 En mouvement 10.30 4 Pour vous Mesdames 5 Mr. Dressup 8 The Mike Douglas Show 11—13 Saturnin 12 McGowan & Co. 10.45 11—13 La souris verte</p>	<p>11.00 3 Gambit 4 Bonjour comment ça va? 5 Sesame Street 11—13 Conseil Express 12 The Joyce Davidson Show 11.30 3 Love of Life 4 Dessins animés 8 Happy Days 11 Le monde de la caricature 12 The Art of Cooking 13 Midi-soleil 11.45 4 La météo 7—10 Les p'tits bonshommes 11.50 4 Les informations 11.55 3 News 12.00 3 The Young and the Restless 4 De tout de tous 5 The Bob McLean Show 7 Informa 7 14.15 8 Let's Make a Deal 11 Un enfant parmi tant d'autres 12 The Flintstones 10 Le 10 vous informe 12.30 3 Search for Tomorrow 7—10 Les tannants 8 All my Children 11—13 Le vieux Montréal 12 Matinee with George Balcan: "Ride the High Country". E.U. 1962. Western de S. Peckinpah avec Joel McCrea, Randolph Scott et Mariette Hartley. — Un ancien shérif est engagé pour assurer le transport d'une cargaison d'or. 12.55 5 News 13.00 3 One O'Clock News & Weather 4 Les tannants 5 Movie Time: "Crosswinds". E.U. 1951. Aventures de L.R. Foster avec John Payne, Rhonda Fleming et Forrest Tucker. — Un capitaine de bateau est roué par un partenaire retors. 13.10 3 Ryan's Hope 3 Across the Fence 3 As the World Turns 7 Pourquoi pas? 8 Rhyne and Reason 10 A votre service 11—13 Le téléjournal R-Q. Ministère de l'Éducation. 13.35 11—13 Réseau-soleil 14.00 4 Cinéma: "Ce cher disparu". E.U. 1971. Drame policier de B.L. Kowalski avec Robert Hooks, Stephen Brooks et Walter Brennan. — Deux ex-policiers devenus détectives pourchassent un meurtrier pour la capture duquel son mari évite de se faire connaître de son fils. N.B. R-Q. Météo-voix de vos affaires. "On s'habitué..." — Comment sortir de la routine dans l'amour quotidien? 14.30 3 The Guiding Light 5 The Edge of Night 8 Break the Bank 11—13 Cinéma: "Bonssoir Paris-Bonjour l'amour". Fr. 1956. Comédie musicale de R. Baum avec Dany Robin, Daniel Gelin et Adrian Rodin. — Trois hommes qui voulaient exploiter un pianiste deviennent ses amis. 12 What's the Good Word? 15.00 3 All in the Family 5 Take 30 8 General Hospital 12 Another World 15.15 R-Q. Au coeur des mots. — Reprise de mercredi 6h00 p.m. 15.30 3 Match Game 4 Dessins animés 5 Celebrity Cooks 8 One Life to Live R-Q. Les gros sous. — Reprise de jeudi 7h00 p.m. 16.00 3 Tattletales 4 Le sac "décolle" 5 The Forest Rangers 7—10 Super Car 8 Lassie 11—13 Bobino 12 Celebrity dominoes R-Q. Météo-voix de vos affaires. "L'école des autres". — L'éducation et les loisirs. "Ou sont nos espaces verts?" 16.30 3 Transite 5 Mr. Dressup 7—10 Patoville 8 The Munsters. N.B. 11 Four tous 12 Définition 13 Francis aux pays des grands fauves 17.00 4 Voyage au fond des mers 5 It's your choice 7—10 Perdus dans l'espace 8 The Addams family 12 It's your move 13 Cinéma de 5 heures: "La revanche des geux". E.U. 1950. Aventures de G. Douglas avec John Derek, Diana Lynn et Edgar Buchanan. — Le fils de Robin des Bois se dresse contre Jean Sans-Terre qui, opprime le peuple anglais. N.B. R-Q. Réver en couleurs. — Reprise de jeudi 7h30 p.m. 17.30 3 The Beverly Hillbillies 5 The partridge family 8 News circle 12 The price is right 17.55 4 La météo</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------